

12-MAR-2010
2009-5350

PRO-MAXX^{MC}
LE FUMIGATEUR

GROUPE

3

INSECTICIDE

PULVÉRISATION SOUS PRESSION

COMMERCIAL

Enfoncer et barrer la gâchette pour vaporisation continue ou appuyer
sur la gâchette pour vaporisation manuelle

TUE: Mouches, maringouins, petits papillons de nuit, guêpes, moucheron, blattes, fourmis,
puces, tiques, grillons, araignées, et lépismes argentés

Garantie:

Pyréthrine.....0,40%
Butoxide de piperonyle.....2,00%

N° D'HOMOLOGATION 28926 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 150g, 200-400 g

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE

RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Les produits de contrôle Supérieurs inc
3715 La Fayette(E), Boisbriand, Québec, Canada, J7H 1S4, 888-689-2171

MODE D'EMPLOI: Enlever les animaux de compagnie, les oiseaux et les aquariums. Ouvrir les armoires et les portes des pièces qui seront traitées. Fermer les ventilateurs et les climatiseurs. **Éteindre toutes les flammes nues et les témoins lumineux.** Ne pas vaporiser près ou au-dessus des meubles, des surfaces en plastique, ou des surfaces peintes ou vernies. L'équipements et les meubles devraient être couverts. Fermer les portes et les fenêtres. Diriger la buse de vaporisation loin du visage et des yeux en libérant la gâchette. Utiliser un contenant pour chaque 300 mètres cubes (10,594.3 pi³) d'espace dégagé.

POUR OPÉRER LA GÂCHETTE: Le produit peut être utilisé manuellement ou la gâchette peut être enfoncée et barrée pour décharge complète. Afin de barrer la gâchette pour décharge automatique, appuyer sur la gâchette fermement jusqu'à ce qu'il y est un "click" et que la gâchette demeure enfoncée. Pour de meilleurs résultats, appliquer manuellement premièrement dans les pièces éloignées en dirigeant le jet de vaporisation vers le plafond. Une vaporisation d'une durée de quatre à six secondes est suffisante pour une pièce de taille moyenne 3 m x 3 m x 3 m (10 pi x 10 pi x 10 pi). Aussi, vaporiser les fentes et les crevasses. Déposer le contenant sur un sellette ou sur une table au centre d'un endroit dégagé de dimensions de 300 mètres cubes (10,594.3 pi³), et ensuite, barrer la gâchette dans la position ouverte. Sortir de l'édifice immédiatement et garder l'édifice fermée pour 2 heures avant de faire aérer. Lorsque terminé, ouvrir toutes les fenêtres et les portes et faire ventiler pendant 30 minutes. Répéter la vaporisation deux semaines plus tard ou au besoin. Ce produit ne possède pas d'activité résiduelle et tuera que les insectes exposés seulement. *Addition of English Units*

ATTENTION: Ne pas utiliser le produit en tant que bombe à décharge totale avec la gâchette barrée dans les domiciles ou dans les établissements où la nourriture est entreposée, traitée ou servie.

POUR EMPLOI À L'EXTÉRIEUR ET DANS LE JARDIN: Vaporiser avec la gâchette dans la position manuelle. Pour éliminer les insectes sur les plants telles que les asters, les azalées, les bégonias, les chrysanthèmes, les dahlias, les delphiniums, les glaïeuls, les iris, les soucis, les pétunias, les roses et les gueules-de-loups. Peut aussi être utilisé pour éliminer les insectes sur les arbres ou plants à feuilles persistantes et les petits arbres ornementaux à feuilles caduques, les arbrisseaux et les vignes. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer en soirée ou au cours d'une journée ennuagée lorsqu'il n'y a pas de vent. Appliquer d'un mouvement lent et continu. Garder le contenant à une distance de 45 cm des plants. Éviter de mouiller le feuillage avec le jet de vaporisation. Appliquer sur les rangs en utilisant une vitesse de 30 cm par seconde. Pour la végétation dense, appliquer avec prudence sur les jeunes plants et les nouvelles pousses. Ne pas appliquer dans les jardins lorsque la température est supérieure à 32 degrés C (90°F).

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE,

PRO-MAXX LE FUMIGATEUR, insecticide ou acaricide du groupe 3.

Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à **PRO-MAXX LE FUMIGATEUR** et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **PRO-MAXX LE FUMIGATEUR** ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, contacter les Produits de Contrôle Supérieurs Inc. au 1-888-689-2171.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser en présence de flammes nues ou d'étincelles. CONTENU SOUS PRESSION. Le contenant peut exploser si chauffé. Ne pas exposer à des températures au-dessus de 50°C. Ne pas percer ou incinérer. Nocif si avalé. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas demeurer dans les pièces traitées. La nourriture devrait être retirée ou couverte au cours du traitement. Toutes les surfaces de traitement alimentaire devraient être couvertes au cours du traitement ou nettoyées à fond avant de les ré-utiliser. Ne pas vaporiser sur les surfaces en plastique, les surfaces peintes or vernies, ou directement sur l'équipement électronique, comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, etc.

ENTREPOSAGE: Conserver le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et des sources de chaleur.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette afin de libérer la pression qui reste. Ensuite, jeter le contenant avec les ordures ménagères. Ne pas percer ou incinérer. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))